

# APPEL À PROJETS D'APPLICATION DE CONNAISSANCES POUR CHANGER LA PRATIQUE EN PREMIÈRE LIGNE

#### **CONCOURS AUTOMNE 2015**

DATE LIMITE pour le dépôt des projets : 3 novembre 2015 15 novembre 2015

#### **AVIS DE CHANGEMENT:**

- Veuillez noter le changement de la date limite pour le dépôt des projets : 15 novembre 2015. Cependant la date limite pour contacter les RRAPPL (20 octobre 2015) reste la même.
- 2. Les noms et coordonnées des personnes ressources à chaque RRAPPL sont maintenant listés dans la section renseignements généraux cidessous.
- 3. Afin d'alléger la charge du travail pour les cliniques à ce stade, une seule lettre d'appui (de la part du directeur de la clinique participante) et une seule lettre d'attestation (de la part du directeur du RRAPPL principal d'attache) seront requises à la phase de soumission des projets. Des lettres de l'autre clinique participante et de leur RRAPPL seront toutefois requises dans la phase préparatoire si le projet est accepté.

Les buts du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne du Québec (Réseau-1 Québec) sont de combler le fossé entre le milieu de la recherche et la pratique clinique, de promouvoir une culture de recherche collaborative entre les chercheurs, les praticiens, les patients et les décideurs, et d'établir nos <u>réseaux</u> de recherche axée sur les pratiques de première ligne (RRAPPL) comme vitrines d'une première ligne intégrée, forte et apprenante.

#### **OBJECTIFS DU CONCOURS**

- Appliquer des connaissances pour améliorer la pratique clinique dans l'intérêt des patients.
- Établir une étroite collaboration entre chercheurs, praticiens, patientspartenaires et décideurs.
- Établir un échange dynamique et instructif entre les <u>réseaux de recherche axée</u> <u>sur les pratiques de première ligne (RRAPPL)</u> qui font partie du Réseau-1.
- Renforcer les compétences des équipes afin de mettre en œuvre des innovations ou changements de pratique en soins intégrés de première ligne et

d'évaluer leurs effets.

#### PRIORITÉS DU CONCOURS

- On recherche des projets qui visent l'introduction d'une innovation dans la prestation de services, l'application en pratique de nouvelles connaissances, ou la transposition d'une innovation d'un milieu à un autre en vue d'améliorer la qualité et l'intégration des soins pour les patients.
- Les équipes financées devront porter une attention particulière à la mise en œuvre ainsi qu'aux impacts immédiats des changements ou des nouvelles pratiques qui sont introduits.
- On encourage fortement les projets en cybersanté ou les projets qui s'intéressent à l'activation des patients ou à la clientèle ayant des besoins complexes (y inclus les enfants) ou les projets qui portent sur l'intégration des soins de première ligne, conformément aux priorités du <u>Réseau pancanadien de la SRAP sur les</u> <u>innovations en soins de santé de première ligne et intégrés</u> (dont le Réseau-1 Québec est membre).

## CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS ET FONDS ALLOUÉS

Le Réseau-1 finance des projets qui appliquent des connaissances ou des innovations (ou les deux) visant à changer la pratique clinique de première ligne dans l'intérêt des patients. Il peut s'agir de la suite d'un projet de recherche, de la transposition d'une pratique innovante établie ailleurs, etc. Chaque projet doit s'appuyer sur des données probantes et bien argumenter sa capacité de changer la pratique à court terme au bénéfice des patients. L'implication des patients est requise, mais le Réseau-1 facilitera le processus avant l'exécution des projets financés.

Les projets doivent être menés par un partenariat d'au moins un chercheur et un praticien à titre de coresponsables du projet. Le projet doit se réaliser dans des milieux cliniques associés à au moins deux RRAPPL. La réalisation du projet dans les deux RRAPPL peut être faite en parallèle (il se déroule dans deux endroits simultanément) ou bien de façon séquentielle (il a lieu d'abord dans un endroit, puis dans un autre), mais le projet doit avoir des retombées importantes pour tous les endroits participants.

La demande doit démontrer une connaissance du projet de la part du RRAPPL principal d'attache et une acceptation provisoire du projet de la part du directeur d'une des cliniques participantes (voir les procédures à suivre plus loin). Les équipes qui désirent soumettre un projet doivent prendre contact avec les RRAPPL (idéalement au courant du mois de septembre, début octobre) et leur fournir une lettre d'intention d'ici le 20 octobre au plus tard qui décrit brièvement le projet, ses objectifs et la méthode proposée (voir lien pour accéder le formulaire à la fin de ce document). On encourage les personnes et les milieux cliniques qui ne sont pas encore associés à un RRAPPL à prendre contact avec les personnes-ressources des RRAPPL (voir à la fin de ce document) pour explorer la possibilité de s'associer à eux ainsi que leur intérêt et leur rôle éventuel.

**Fonds disponibles**: Jusqu'à quatre projets recevront chacun un financement d'un maximum de 25 000 \$ : 5 000 \$ sur une période de 6 mois pour la préparation d'une demande détaillée, et 20 000 \$ sur une période de 12 mois pour l'exécution du projet.

Quatre phases structurantes sont mises en place pour assurer la qualité et la mise en œuvre des projets et pour renforcer les capacités des équipes dans l'exécution de leurs projets :

- (i) <u>Phase de sélection</u> (novembre-décembre 2015). Évaluation de la demande initiale.
- (ii) Phase de préparation (janvier-juin 2016). Chaque projet retenu recevra 5 000 \$ pour l'élaboration d'un protocole et d'un plan de travail détaillé qui intègre les commentaires des réviseurs sur la demande initiale. Les équipes doivent obtenir une approbation éthique de chacun des comités d'éthique responsables pour les endroits participants. Chaque équipe sera soutenue par un comité d'accompagnement (fourni par le Réseau-1) et participera aux rencontres avec ce comité afin de préparer la demande détaillée.
- (iii) Phase d'exécution (juin 2016-mai 2017). Chaque équipe qui répond aux exigences de la phase de préparation recevra jusqu'à 20 000 \$ pour l'exécution de son projet. Les équipes continueront à participer aux échanges avec le comité d'accompagnement et à recevoir son soutien pour assurer la mise en œuvre du projet.
- (iv) Phase de communication des résultats et d'apprentissage collectif (mai-juin 2017). Chaque projet communiquera ses résultats lors de la journée scientifique annuelle du Réseau-1 (mai 2017) et participera à une activité d'évaluation. Le comité d'accompagnement fera une analyse du processus d'accompagnement pour tirer des leçons sur la mise en œuvre des innovations, des changements de pratique et des nouvelles connaissances.

Trois mécanismes aideront les équipes des projets financés à atteindre les objectifs et à réaliser l'exécution du projet dans le délai d'un an :

- (i) Les équipes des projets financés seront soutenues par un comité d'accompagnement (fourni par le Réseau-1) pendant les phases de préparation et d'exécution.
- (ii) Des activités de formation seront offertes aux équipes par le Réseau-1 (par ex. des ateliers ou des webinaires sur la gestion de projet, la recherche participative et le changement organisationnel), selon les besoins.
- (iii) Le Réseau-1 facilitera le travail des équipes avec des patients-partenaires.

## **EXIGENCES RELATIVES AUX PROJETS FINANCÉS**

Les responsables des projets sélectionnés s'engagent à :

- (i) Répondre aux commentaires des réviseurs dans la préparation de leur proposition détaillée.
- (ii) Participer activement au processus d'accompagnement : interaction avec un mentor, préparation de rapports d'étapes, participation aux rencontres régulières des lauréats avec le comité d'accompagnement (une ou deux en personne, et d'autres à distance).

- (iii) Communiquer et interagir régulièrement avec leurs RRAPPL.
- (iv) Présenter leurs résultats lors de la journée scientifique annuelle 2017 du Réseau-1.
- (v) Participer à la collecte d'informations sur le processus de mise en œuvre tout au long du projet (menée par des étudiants de 2<sup>e</sup> cycle) et fournir des rétroactions à la fin du projet à des fins d'évaluation du Réseau-1 et pour un apprentissage collectif sur la mise en œuvre d'innovations et de changements de pratique en première ligne.

## ADMISSIBILITÉ DES DEMANDES DE FINANCEMENT

Sont admissibles les projets qui répondent aux priorités du concours et qui satisfont à tous les critères suivants:

- 1. Être menés par des membres en règle du Réseau-1;
- 2. Être menés par un chercheur et un praticien à titre de coresponsables;
- 3. Être réalisés dans des milieux de pratique appartenant à au moins deux RRAPPL;
- 4. Fournir une lettre d'attestation signée par le directeur du RRAPPL d'attache;
- 5. Fournir une lettre d'appui du directeur d'une des cliniques participantes.

Ne sont pas admissibles les projets menés par des équipes ayant déjà reçu un financement du Réseau-1, les projets qui reproduisent un projet déjà financé par le Réseau-1, et les projets financés par les agences de recherche provinciales (par ex., FRQS) ou fédérales (par ex., IRSC).

## CRITÈRES DE SÉLECTION

La pondération des critères varie selon la phase du projet. Pour la phase de sélection, la pondération favorise la pertinence du projet et l'adéquation aux priorités de l'appel. Pour la phase d'exécution, la pondération favorise la méthodologie et la faisabilité ainsi que le potentiel de transférabilité, tout en gardant l'importance de la pertinence et de l'adéquation aux priorités.

Critères	Phase de sélection : proposition initiale	Phase d'exécution : proposition détaillée
Adéquation aux priorités de l'appel à projets		
<ul> <li>Le projet vise une innovation ou une application de connaissances en pratique ou une transposition de pratique en vue d'améliorer la qualité et l'intégration des soins pour les patients.</li> </ul>	+++	+++
<ul> <li>La mobilisation des connaissances et l'amélioration des pratiques sont convaincantes.</li> </ul>	+++	+++
<ul> <li>Le partenariat entre le chercheur et le praticien est explicite. (L'implication de résidents et d'étudiants des cycles supérieurs est encouragée.)</li> </ul>	+++	+++
<ul> <li>Le partenariat envisagé entre les RRAPPL et la participation de chacun sont explicites et auront des retombées pour tous les milieux</li> </ul>	+	+++

Critères		Phase de sélection : proposition initiale	Phase d'exécution : proposition détaillée
	participants.		
•	L'implication d'un patient-partenaire est prévue et réaliste (l'implication au moment de la demande initiale est un atout).	+	+++
Pertin	nence du projet		
•	Les questions ou les objectifs (ou les deux) répondent à des besoins importants en matière de soins de santé primaires. Des sujets comme la cybersanté, l'activation des patients, une clientèle complexe (y inclut les enfants) et l'intégration sont un atout.	+++	+++
•	Le projet est justifié par des connaissances pertinentes.	+++	+++
•	Des connaissances sont applicables pour changer les pratiques à court terme.	+++	+++
•	L'impact potentiel est clairement exprimé. Une définition des indicateurs de succès est un atout.	+++	+++
Poten	tiel de transférabilité		
•	Des connaissances sont transférables à d'autres milieux, d'autres programmes ou d'autres politiques.	++	+++
•	Il y a un plan explicite de transfert de connaissances.		+++
Scien	tificité et faisabilité du protocole		
•	Les objectifs sont clairs.	++	+++
•	La méthodologie et les méthodes proposées sont appropriées pour répondre aux questions ou aux objectifs du projet (ou aux deux).	+	+++
•	On aborde aussi bien les dimensions de mise en œuvre que les dimensions évaluatives.	+	+++
•	On définit les limites de la méthodologie et des méthodes proposées.	+	+++
•	L'échéancier du plan de travail et le budget sont réalistes.	++	+++
•	Le plan de travail porte une attention particulière à la mise en œuvre.	+	+++
•	L'équipe a l'expertise pour mener à bien le projet.	++	+++

## **DÉPENSES ADMISSIBLES**

Les dépenses admissibles sont les salaires des coordonnateurs et des assistants de recherche et les ressources nécessaires pour mener le projet à terme (consommables, équipement essentiel, frais de déplacement pour des réunions de projet,

etc.). Les dépenses non admissibles sont les frais de déplacement pour assister à des congrès et les paiements directs aux chercheurs ou aux praticiens.

## **DÉCISION DE FINANCEMENT**

Le15 décembre 2015.

Notez qu'une première rencontre obligatoire et en personne avec les lauréats est prévue pour la dernière semaine de janvier ou la première semaine de février 2016.

#### PROCÉDURES À SUIVRE

- 1. Prendre contact avec le RRAPPL principal d'attache et fournir une lettre d'intention disponible ici : <a href="http://reseau1quebec.ca/formulaire-de-lettre-dintention/">http://reseau1quebec.ca/formulaire-de-lettre-dintention/</a> Date limite : 20 octobre 2015.
- 2. Obtenir une lettre d'attestation signée par le directeur du RRAPPL principal d'attache.
- 3. Obtenir une lettre d'appui du directeur d'au moins une des cliniques participantes.
- 4. Préparer la demande de financement (voir présentation d'une demande de financement ci-dessous).
- 5. Soumettre la demande de financement à <u>info@reseau1quebec.ca</u> avant le 3 novembre 2015 Date limite : 15 novembre 2015.

À noter, ce sont les équipes des projets et non les RRAPPL qui doivent soumettre les demandes.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUXET AIDEPOURSOUMETTRE UNE DEMANDE

Pour devenir membre en règle du Réseau-1 : <a href="http://reseau1quebec.ca/membres-et-partenaires/membres/">http://reseau1quebec.ca/membres-et-partenaires/membres/</a>

Personnes-ressources au sein des RRAPPL:

#### RRAPPL Université Laval

Lilianne Bordeleau, coordonnatrice, lilianne.bordeleau@fmed.ulaval.ca

## RRAPPL Université de Sherbrooke

Marie-Claude Beaulieu, directrice, medfam-coord-recherche@USherbrooke.ca

## RRAPPL Université de Montréal

Fatoumata Binta Diallo, coordonnatrice, fatoumata.binta.diallo.2@umontreal.ca

## RRAPPL Université McGill

Justin Gagnon, coordonnateur, just.gagnon@gmail.com

Nous invitons également les milieux cliniques qui ne sont pas encore associés à un RRAPPL à prendre contact avec un RRAPPL.

Pour toutes questions : <u>info@reseau1quebec.ca</u>

## PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

## Formulaire de candidature\*

Titre du projet, noms et coordonnées du partenariat principal (chercheur et praticien) et affiliations institutionnelles

Nom du RRAPPL principal d'attache et d'au moins un des autres RRAPPL Court résumé (100 mots) en langage simple

## \*Le formulaire est disponible ici.

Description du projet

(4 pages maximum, Times Roman 12 points, marges normales)

- Description de la problématique
- Besoin important pour les soins de santé primaires et lacunes dans les connaissances
- Description des connaissances qui soutiennent la proposition
- Changement de pratique visé et potentiel d'impact pour les patients
- Énoncé des objectifs ou des questions de recherche (ou les deux)
- Méthodologie et méthodes
- Proposition d'un plan initial de mise en œuvre et d'évaluation
- Explication des résultats attendus et potentiel de transférabilité à d'autres milieux de pratique

CV des responsables du projet (chercheur et praticien) (entre 1 et 10 pages, format libre)

Description de l'équipe du projet et des partenaires (2 pages maximum, format libre)

Lettre d'attestation signée par le directeur du RRAPPL principal d'attache

Lettre d'appui du directeur d'au moins une des cliniques participantes

- Budget: tableau sommaire des dépenses d'exécution du projet (20 0000 \$ maximum)
- Justification du budget (1 page maximum)

Plan du travail et échéancier du projet

#### Annexes

Références, illustrations, questionnaires, certificat d'approbation éthique (si obtenu), etc.